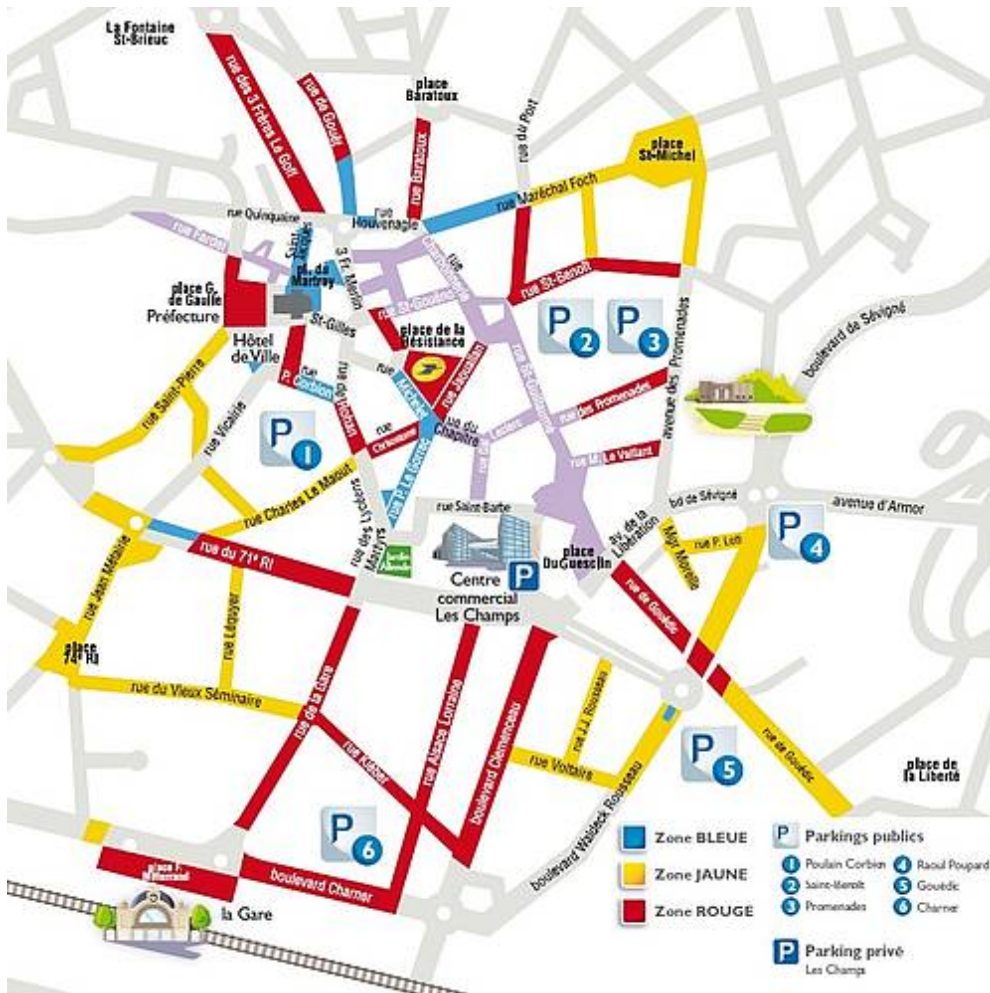


Les zones de stationnement

Pour bien stationner, suivez le guide !



Un nouveau périmètre de stationnement en **trois zones bien distinctes (bleues, jaune, rouge)** répondant à vos besoins 24h/24h... avec une extension de la zone bleue gratuite pour 30 mm !

- **Zone bleue** : 1/2 heure de stationnement gratuit (voir ci-dessous)
- **Zone rouge** : formule zen pour 2 heures, pour un stationnement de courte durée à proximité des services.
1.20 , limité à 2h.
- **Zone jaune** : pour un stationnement de moyenne durée en journée.
0.80 , limité à 7h.

Tickets parking

Poulain Corbion Journée 6 1/2 journée 3

Gouëdic : Journée 4 1/2 journée 2

Les zones bleues

Une 1/2 heure de stationnement gratuit

Le stationnement sur les zones bleues est gratuit et limité à 30 minutes maximum, du lundi au samedi de 9h à 19h (sauf dimanches et jours fériés).

Sur un plan pratique, pour stationner sur un emplacement en zone bleue,



les automobilistes doivent disposer un "disque européen de stationnement" de manière lisible sur le pare-brise avant de leur véhicule en y indiquant leur heure d'arrivée.



Ce que dit la loi...

Le décret du 19 octobre 2007 a modifié la réglementation du Code de la route (article R.417-3) traitant de la durée de stationnement en

introduisant un nouveau modèle de disque de contrôle. Dès lors, **la durée forfaitaire de stationnement disparaît au profit d'une durée fixée par arrêté municipal.**

L'ancien disque comportait deux fenêtres heure d'arrivée et heure de départ avec une amplitude de stationnement figée. **Le disque bleu européen ne comporte qu'une seule fenêtre pour indiquer son heure d'arrivée.**

Le stationnement en zone bleue est passible d'une amende si :

le disque est absent;

le disque n'est pas lisible;

le disque est non conforme au modèle agréé;

le stationnement est ininterrompu sur un même emplacement.

Dans l'objectif de garantir une bonne rotation des véhicules sur ces emplacements, et donc un accès facilité au centre-ville pour une course rapide à proximité, **la Police Municipale contrôlera régulièrement la durée des véhicules en stationnement sur cette zone.**

Où trouver le disque bleu ?

Il est disponible gratuitement en mairie (*accueil, espaces de proximité, services stationnement et proximité*) à la police municipale et à l'Office de Tourisme.

Les zones bleues sur le domaine public (janvier 2014)

